



Conseil Général de  
Villars-sous-Yens

## CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SOUS-YENS

Villars-sous-Yens, le 30 juillet 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que, vu la situation sanitaire et selon l'Arrêté relatif à l'adaptation de certaines règles en matière communale dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, il est stipulé que les conseils généraux sont autorisés à se réunir, pour autant que les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en matière de distance sociale et d'hygiène soient respectées (article 9 alinéa 1)

Les recommandations actuelles de l'OFSP spécifient un respect des distances de 1.5 mètre.

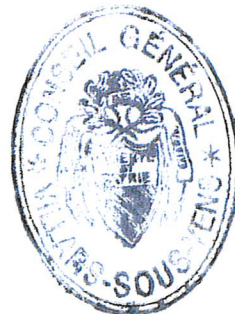
C'est la raison pour laquelle la séance du **Conseil général du lundi 31 août 2020** se tiendra à **la salle polyvalente de Yens, Chemin du Rossé 5.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Conseil Général de Villars-sous-Yens

Le Président

  
Pasca Gander



La Secrétaire

  
Alice Sonnenberg